



**Conseil exécutif 2016-2017 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 3 - Hiver 2017
Lundi 23 janvier 2017
11h30
Université de Sherbrooke – A9-146-2
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RGs = Règlements généraux

Respo Acad = Responsable aux affaires académiques de l'AGED

Respo Comm = Responsable aux communications de l'AGED

Respo Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED

VP = Vice-Président de l'AGED

Respo Externe = Responsable aux affaires externes de l'AGED

Respo Social = Responsable aux affaires sociales et sportives de l'AGED

Respo Admin = Responsable aux affaires administratives

Présents :

- Président = Olivier Surprenant
- Trésorier = Émile Côté-Soucy
- Respo Acad = Rosalie Grenier
- VP = Nicolas Désilets-Laforge
- Respo Commandites = Philippe Normandeau
- Respo Externe = Justin Chenel
- Respo Social = Alexandra Diallutto-Perez
- Respo Admin = Antoine Poirier-Godon
- Respo Comm = Sandrine Bourgeois

Absents :

Justin Chenel

Observateurs:

Gabriel Séguin

1. Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté

Olivier Surprenant déclare l'ouverture de la séance.

La séance est ouverte à 11h45.

2. Désignation du preasidium

Alexandra Diallyutto-Perez propose Olivier Surprenant comme président d'Assemblée et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire d'Assemblée.

La proposition est appuyée par Philippe Normandeau.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Antoine Poirier-Godon propose l'adoption de l'ODJ

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2017

Olivier Surprenant propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est appuyée par Sandrine Bourgeois.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Affaires courantes

6. Affaires nouvelles

6.1 Assemblée générale

Il faut faire de la promotion pour avoir quorum car il n'y a pas de point vraiment litigieux.

Des membres de l'UQAM ont été contactés par des membres des juristes de l'État afin de savoir s'ils étaient intéressés à les appuyer dans leurs revendications contre le gouvernement. Ils aimeraient que l'AGED se positionne pour définir le support qu'on pourrait apporter à la cause.

Un point sur les navettes sera apporté également, pour permettre de proposer un comité de négociation en CM.

6.2 Cocktail du CDCP

Nicolas Désilets-Laforge veut un remplaçant pour le cocktail du CDCP.

Alexandra Diallutto-Perez se propose.

Toute l'organisation est déjà préparée. Les étudiants doivent être au courant qu'à partir de 16h ils n'ont plus accès à l'Endroit.

Rosalie Grenier a déjà publié sur le mur de l'AGED à ce sujet.

Alexandra Diallutto-Perez sera là pour préparer l'AGED car c'est sa permanence avant le cocktail.

Nicolas Désilets-Laforge dit que les sofas doivent être déplacés. Même chose pour les tables de baby foot.

Philippe Normandeau veut savoir si la présence est obligatoire ?

Olivier Surprenant dit qu'il n'en tiendra pas rigueur si certains exécutants ne sont pas là.

Olivier Surprenant souligne qu'il y a aussi la finale de la coupe Face à face, à 16h30 jeudi. Il faudrait une présence de l'AGED.

6.3 Reconnaissance de l'implication étudiante dans les parcours académiques

La FEUS travaille sur ce dossier-là. C'est important pour les gens en droit puisque le rapport de force notes/implications permet aux gens qui s'impliquent d'avoir une plus-value aux yeux des employeurs.

Alexandra Diallyutto-Perez veut passer un point en AG pour pouvoir en discuter en CM. Le point à surveiller est de savoir quels seront les barèmes qui permettent aux gens qui s'impliquent d'obtenir la distinction.

6.4 Battle of the Bands - Billets (D)

La FEUS fait payer les billets 3\$. L'AGED a une tradition de ne pas faire payer les membres pour les événements sociaux post 5@8. La FEUS récolte 1\$ et l'AGED 2\$.

Alexandra Diallyutto-Perez veut que les billets soient assumés par l'AGED, ce qui reviendrait, pour nos 100 billets, à 100\$ de dépense pour nous. Elle voudrait qu'on puisse avoir plus de billets, 200 par exemple

Émile Côté-Soucy dit qu'on a le budget pour.

Olivier Surprenant explique qu'on ne peut avoir plus de 100\$ pour que la participation soit égale parmi les assos.

Olivier Surprenant propose que l'AGED supporte le coût des billets pour l'événement Battle of the Bands.

La proposition est appuyée par Émile Côté-Soucy.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Local AGED

Alexandra Diallyutto-Perez rappelle qu'il faut TOUJOURS un exécutant dans le local quand il est ouvert. Il y a eu des débordements dans les derniers mois.

6.5 Comité Casino (I)

Émile Côté-Soucy explique qu'il y a 275\$ de vendus. Le montant qui sera remis à la CALAC va tourner autour de 3000\$. Le comité veut vendre à perte le reste des stocks de thé à la faculté de génie. Il pense que c'est une mauvaise idée et que le thé devrait être gardé comme fond de roulement pour l'an prochain.

7. Varia

8. Fermeture de la réunion

Constatant l'épuisement des points à l'ODJ, Antoine Poirier-Godon prononce la levée de la rencontre.